



Adresse fiscal à l'étranger

Par **Youyou83**, le **30/12/2017** à **17:22**

Bonjour,

Je souhaite m'installer à l'étranger , j'ai l'occasion d'acheter une maison que je voudrais éventuellement mettre en location.

Je précise que mon adresse fiscale est en France .J'ai deux questions par rapport à cela.

Je voulais savoir si je pouvais déménager mon adresse fiscale à l'étranger?

percevoir des loyers en France ?

Je vous remercie d'avance des réponses que vous m'apporterez.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **30/12/2017** à **22:22**

Bsr

Oui, vous pouvez, renseignez vous auprès du centre fiscal des non résidents...

10, rue du Centre

TSA 10010

93465 Noisy-Le-Grand Cedex +33 (0) 1 57 33 83 00

<https://www.impots.gouv.fr/portail/non-resident-de-france>

Par **Youyou83**, le **31/12/2017** à **09:27**

Merci de m'accorder du temps et merci pour votre réponse !ma deuxième question est, si je

possède une maison que je loue est ce que je peut déménager mon adresse fiscal ?